

ANTIPATINAGE ELECTRONIQUE (ETC)

L'antipatinage électronique (ETC) fonctionne conjointement avec le contrôle de stabilité dynamique (DSC) ; il a été conçu pour compenser la perte de motricité d'une ou de plusieurs roues, en cas de patinage des roues, par exemple.

En cas de perte de motricité d'une roue, l'ETC applique le frein sur cette roue et peut aussi agir sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la roue retrouve sa motricité. Le témoin DSC de teinte ambre du tableau de bord clignote pour informer le conducteur du fonctionnement de l'ETC.